

# FAIRE SOCIÉTÉ Ensemble

MAI  
2026

Numéro  
52

Participation Citoyenne et Associative, Arts & Interculturalités



43<sup>e</sup> Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté - CLAE, 2026. Photographies de Fotini Kaparelou et Paulo Lobo

**CLAE**  
ASBL  
reconnue d'utilité publique

26 rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg  
T(+352) 29 86 86-1 - info@clae.lu - www.clae.lu



## ENTRETIEN ASSOCIATIF

# « Les personnes détenues restent des citoyens à part entière »

Rencontre avec Christian Richartz, membre fondateur de l'association Eran, eraus... an elo ?

### Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Notre association est née entre 2017 et 2018 à l'initiative d'un petit groupe de personnes, dont plusieurs avaient connu l'expérience de la prison. À ce moment-là, il n'existait pas au Luxembourg de structure portée par des personnes directement concernées, capable à la fois d'accompagner les détenus et de porter une parole publique sur les réalités carcérales.

Très rapidement, nous avons structuré notre action autour de deux grandes missions complémentaires. D'une part, un travail d'accompagnement concret et quotidien des personnes détenues, en particulier à l'approche de leur libération. Cela signifie intervenir sur des questions extrêmement pratiques mais essentielles : trouver un logement, obtenir une adresse, reconstituer des droits, gérer des démarches

administratives souvent complexes. D'autre part, nous menons un travail de plaidoyer. Il s'agit de porter une réflexion critique sur les politiques pénitentiaires actuelles et d'ouvrir un dialogue avec les responsables politiques, les institutions et les médias. Cette double approche – terrain et parole publique – est au cœur de notre engagement, d'autant plus que nous sommes aujourd'hui quasiment les seuls à occuper cet espace au Luxembourg.

### Qu'est-ce qui vous a amené à vous engager, à créer une association ?

L'engagement des membres de l'association est profondément lié à leur trajectoire personnelle. Pour beaucoup d'entre nous, la prison n'est pas une abstraction mais une expérience vécue. Et cette expérience a été déterminante. Elle nous a permis de prendre conscience de réalités souvent invisibles pour le grand public : la précarité extrême de certaines situations, la solitude, mais aussi les effets durables de

l'enfermement sur les parcours de vie. Face à cela, deux attitudes sont possibles : tourner la page et essayer d'oublier, ou au contraire transformer cette expérience en levier d'engagement.

### Quelles sont les statistiques sur la prison au Luxembourg ?

Le Luxembourg est un pays qui incarne relativement beaucoup. Avec environ 110 détenus pour 100 000 habitants, le taux d'incarcération est comparable à celui de pays comme la France ou la Belgique, mais nettement plus élevé que celui de l'Allemagne.

Au-delà des chiffres globaux, ce sont surtout les profils des personnes détenues qui sont révélateurs. La prison ne touche pas toutes les catégories sociales de la même manière. Elle concerne majoritairement des personnes issues de milieux défavorisés, souvent en situation de précarité économique ou sociale.

La prison est moins une réponse universelle à la délinquance qu'un dispositif fortement lié aux inégalités sociales. Elle agit comme un révélateur des fractures de la société.

### **Comment décririez-vous les conditions de détention ?**

Il est important de nuancer. D'un point de vue strictement matériel, le Luxembourg fait des efforts pour garantir des conditions de détention conformes aux standards européens : accès aux soins, hygiène, activités, liens familiaux.

Mais cela ne doit pas masquer l'essentiel : la prison reste un lieu d'enfermement, et l'enfermement est en soi une expérience profondément éprouvante. Être privé de liberté, souvent dans des espaces restreints, pendant de longues périodes, a des conséquences psychologiques importantes. Cela peut entraîner des pertes de repères, de l'isolement, voire des troubles durables.

### **Existe-t-il des alternatives à la prison ?**

Oui, et elles sont non seulement possibles mais souvent pertinentes. Il existe des dispositifs qui permettent de sanctionner autrement tout en favorisant la responsabilisation et la réinsertion : travaux d'intérêt général, bracelet électronique, contrôle judiciaire, dispositifs de justice restaurative, accompagnement thérapeutique ou social.

Dans certains cas, ces alternatives peuvent avoir un impact bien plus positif que l'incarcération, tant pour la personne concernée que pour la société. Elles permettent notamment de maintenir des liens sociaux, d'éviter les ruptures de parcours et de travailler sur les causes profondes des actes commis. Pourtant, malgré leur efficacité, ces solutions restent encore trop peu développées ou insuffisamment soutenues politiquement. La prison continue d'être

utilisée comme réponse quasi automatique, alors même que de nombreuses études montrent qu'une grande partie des personnes incarcérées ne présentent pas de danger réel pour la société.

### **Quels sont les principaux obstacles à la réinsertion ?**

La sortie de prison est souvent un moment critique. Contrairement à une idée répandue, le principal obstacle n'est pas toujours l'emploi, mais d'abord le logement. Sans adresse officielle, il est extrêmement difficile d'accéder à ses droits, de percevoir certaines aides ou même de signer un contrat de travail. À cela s'ajoute la complexité des démarches administratives. Sans accompagnement, cela peut rapidement devenir ingérable. Enfin, il y a la question du lien social. La réinsertion ne se limite pas à des aspects matériels : elle suppose aussi de recréer des relations, de retrouver une place dans la société, de reprendre confiance. C'est pourquoi nous essayons, à notre échelle, de proposer aussi des moments de partage et de sociabilité.

### **Quelles sont vos principales revendications ?**

Nos revendications partent de réalités très concrètes. L'une des plus importantes concerne la question du travail en prison. Aujourd'hui, les personnes détenues sont très faiblement rémunérées, ce qui rend leur réinsertion particulièrement difficile à la sortie. Nous attirons également l'attention sur des problématiques comme l'absence de cotisation retraite pour les années travaillées en détention, ou encore les inégalités d'accès aux droits.

Mais au-delà de ces aspects, notre objectif est aussi de poser une question plus large : celle du sens de la peine. Nous souhaitons ouvrir un débat sur la place de la prison dans notre société et sur les alternatives

possibles, dans une perspective à la fois plus efficace et plus humaine.

### **Vous avez participé pour la première fois en mars au Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté. Quelle a été votre expérience ?**

Même si notre association ne travaille pas directement sur les questions migratoires, notre action s'inscrit pleinement dans une réflexion sur la citoyenneté. La prison pose en effet une question fondamentale : celle de la place des personnes détenues dans la société. Et nous défendons l'idée qu'elles restent des citoyens à part entière. Le festival nous a offert un espace de dialogue avec un public large et diversifié. Il nous a permis de rendre visibles des réalités souvent ignorées et de montrer que ces questions concernent l'ensemble de la société.

### **Que dit la prison de notre société ?**

La prison est un miroir particulièrement révélateur. Elle met en lumière les inégalités sociales, les choix politiques et les représentations collectives autour de la sécurité et de la justice. On observe aujourd'hui une tendance à renforcer les logiques sécuritaires et répressives, alors même que les dispositifs sociaux se développent. Cette contradiction interroge : comment expliquer que, malgré davantage de moyens et d'accompagnement, le recours à l'incarcération reste aussi élevé ? Plus largement, la prison pose une question fondamentale : celle de la manière dont une société choisit de répondre aux actes qu'elle juge inacceptables. Et cette question mérite d'être débattue collectivement.

Recueilli par Claudine Scherrer

### **Contact**

#### **Eran, eraus ... an elo ?**

12, rue Andrée Duchscher  
L-1424 Luxembourg

[eran-eraus-an-elo@eran-eraus-an-elo.org](mailto:eran-eraus-an-elo@eran-eraus-an-elo.org)